
Documents sauvegardés

Jeudi 18 février 2021 à 11 h 12

1 document

Par Lycée Albert Camus

Sommaire

Documents sauvegardés • 1 document

L'Usine Nouvelle (site web)	3 septembre 2020	Au moins trois jours de télétravail sur les sites tertiaires de Renault	3
		... Au moins trois jours de télétravail sur les sites tertiaires de Renault ...	

L'USINE NOUVELLE**Nom de la source**

L'Usine Nouvelle (site web)

Type de source

Presse • Presse Web

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Nationale

Provenance

France

Jeudi 3 septembre 2020 • 14:00 GMT+1

L'Usine Nouvelle (site web) • 499 mots

Au moins trois jours de télétravail sur les sites tertiaires de Renault

A partir du 7 septembre et jusqu'à fin décembre, les salariés des sites tertiaires de Renault continueront à télétravailler trois ou quatre jours par semaine, mais devront revenir au moins une fois au bureau chaque semaine. Parallèlement, direction et syndicats ouvrent des discussions pour réviser l'accord sur le télétravail signé en 2019. Alors qu'ils étaient jusqu'ici presque tous en télétravail à temps complet, complété d'activité partielle et de congés, les salariés des sites tertiaires de Renault en Ile-de-France seront tenus de revenir au moins un jour par semaine au bureau, indique le constructeur automobile. Et de rester en télétravail au moins trois jours sur cinq. Une décision de la direction, annoncée fin juillet aux salariés, qui entrera en vigueur le 7 septembre et durera jusqu'à fin décembre. Sont concernés la plupart des 15 000 salariés du Technocentre de Guyancourt (Yvelines), du siège de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), et des centres techniques de Lardy (Essonne) et de Villiers-Saint-Frédéric (Yvelines). Le travail devra être organisé par roulement, de façon à ce qu'il n'y ait pas plus de 70% des effectifs présents sur les sites tertiaires. "D'après nos retours, la plupart des salariés sont satisfaits de reprendre progressivement le travail sur site, mais nous veillerons à ce que les managers qui prendront les décisions tiennent compte des situations et souhaits des salariés", réagit Guillaume Ribeyre, délégué syndical central CFE-

CGC de Renault. Renégocier l'accord télétravail Parallèlement, un "groupe de réflexion paritaire" sera lancé courant septembre pour préparer la négociation d'un nouvel accord sur le télétravail. Le précédent ne date pourtant que de 2019, mais la période de confinement a bouleversé le regard sur cette pratique. "Direction et syndicats y discuteront d'une évolution plus durable de l'organisation du travail", indique un porte-parole de la direction. "Le précédent accord permettait à environ un tiers des effectifs des sites tertiaires de faire du télétravail, ce qui était très bien, commente Guillaume Ribeyre. Mais le confinement a montré que de nouvelles catégories pouvaient y avoir accès. Il a aussi montré qu'il ne fallait pas l'imposer à tous, et qu'il fallait le doser, parce que certains salariés se retrouvent trop isolés. Il va falloir négocier un nouvel accord." Des syndicats attentifs A quelques jours de la fin du confinement, le directeur des ressources humaines de PSA avait annoncé l'intention de son groupe de généraliser le télétravail à raison de 3,5 à 4 jours par semaine pour tous ses salariés ne travaillant pas en production. Le constructeur y voyait l'occasion de réaliser d'importantes économies sur ses charges immobilières. Les syndicats s'inquiétaient d'une délocalisation plus simple de l'ingénierie une fois le télétravail massivement déployé. Chez Renault, les discussions sur le télétravail se mèneront alors que 4 600 suppressions de postes ont été annoncées fin mai, dont 2 500 dans

© 2020 L'Usine Nouvelle (site web). Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.



Certificat émis le 18 février 2021 à LYCEE-ALBERT-CAMUS à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20200903-GUNB-998919

l'ingénierie et les fonctions support. Des annonces qui préoccupent beaucoup plus les salariés que le télétravail, et leur donnent au contraire l'envie de se retrouver sur leur lieu de travail.